Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'HÉRAULT

Installations classées pour la protection de l'environnement

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUETE PUBLIQUE

sur la demande formulée par la société **VOLKSWIND FRANCE SAS** dont le siège social est situé à BOULOGNE BILLANCOURT (92100), 55 rue Emile Landrin, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien dit parc éolien du «Plo de Laurier », lieu-dit Le Plo de Laurier, situé sur la commune de **DIO ET VALQUIERES** – 34650 - relevant de la rubrique n° 2980-1 (Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

L'enquête publique qui se déroule depuis le lundi 17 novembre 2014 est prolongée jusqu'au mardi 23 décembre 2014 à 16h30.

Monsieur **Jean-Pierre DEBUIRE**, ingénieur architecte, retraité, qui a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Madame le Président du Tribunal Administratif de Montpellier, assurera une permanence supplémentaire à la mairie de DIO ET VALQUIERES (située à VALQUIERES) le

mardi 23 décembre 2014 de 13h30 à 16h30.

Les autres modalités de l'enquête publique fixées par l'arrêté préfectoral du 21 octobre 2014 restent inchangées.

****